|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)****30ème réunion, Genève (Suisse), 19-23 juin 2023** | C:\Users\comas\AppData\Local\Temp\Rar$DRa0.735\jpg\ITU official logo_blue_RGB.jpg |
|  |  |
|  | **Document TDAG-23/23-F** |
|  | **5 mai 2023** |
|  | **Original: anglais** |
| Association for progressive communications (APC) |
| Mise en œuvre de la Résolution 11: renforcement des capacités des communautés rurales ou autochtones en Afrique |
|  |
| **Résumé:**La présente contribution vise à appuyer la mise en œuvre concrète de la Résolution 11 (Rév. Kigali, 2022) de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT), intitulée "Services issus des télécommunications/technologies de l'information et de la communication dans les zones rurales, isolées et mal desservies". Plus précisément, l'accent est mis sur la mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités en vue de favoriser l'expansion et le maintien des réseaux de télécommunication dans ces zones. L'Association for Progressive Communications (APC)propose, compte tenu de l'expérience acquise par l'UIT en Amérique latine, de mettre au point un programme de formation qui permettra de renforcer les capacités nécessaires pour créer, gérer et poursuivre des projets dans les domaines de la communication et des télécommunications, administrés à l'échelon local, au sein des communautés rurales ou autochtones d'Afrique. **Suite à donner:**Il est demandé de prendre des mesures à cet égard.**Référence:**Aucune. |
|  |
| **Enseignements tirés et bonnes pratiques proposées (s'il y a lieu):**L'APC, conjointement avec des organisations partenaires, a acquis une vaste expérience de l'élaboration de programmes de formation, dont la structure des cours et la conception pédagogique sont fondées sur les besoins des communautés en matière de communications et sur leur mode de vie. Ces initiatives ont été élaborées sur la base d'une méthode de recherche participative orientée vers l'action (PAR) utilisée pour la conception et la mise en œuvre au Mexique du Programme de formation Techio Comunitario, entre 2016 et 2019 [1]. Ce programme est devenu par la suite le Programme de formation des gestionnaires de réseaux TIC dans les communautés autochtones ou rurales d'Amérique latine, dont il est question dans le présent document. De plus, la méthode PAR [2] a servi de base à la mise en place, depuis avril 2020, des écoles nationales de réseaux communautaires (NSCN) au Brésil, en Indonésie, au Kenya, au Nigéria et en République sudafricaine [3]. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de l'initiative relative aux réseaux d'accès locaux, coordonnée par l'APC et Rhizomatica Communications et appuyée par le Programme d'accès numérique (DAP) du Royaume-Uni et l'Agence suédoise de coopération pour le développement international.Voici certains des enseignements tirés [4]:Les projets technologiques locaux, dans le cadre desquels les communautés rurales ou autochtones déploient, gèrent et entretiennent elles-mêmes leurs réseaux, se sont révélés être des solutions durables au fil du temps. Les programmes de formation doivent être conçus en fonction du contexte local et des modes d'apprentissage des communautés cibles. Les communautés doivent participer à toutes les étapes du programme de renforcement des capacités, non seulement en tant que bénéficiaires, mais aussi en tant que concepteurs et responsables de la mise en œuvre.[1] <https://techiocomunitario.org/en/>[2] <https://www.apc.org/sites/default/files/FINAL_Technological_autonomy_as_a_constellation_of_experiences_18-03.pdf>[3] <https://www.apc.org/en/blog/meet-national-schools-empowering-grassroots-communities-bridge-digital-divide> [4] <https://techiocomunitario.org/wp-content/uploads/2023/02/Capacity-development-for-Indigenous-communities-of-the-Americas-re>  |

L'Association for Progressive Communications (APC)remercie le Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) de la possibilité qui lui est donnée de participer aux travaux de la première réunion du Groupe depuis la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-22). L'APC reconnaît le rôle que joue le GCDT afin de donner des avis et des orientations au Secteur de l'UIT-D sur les stratégies, les politiques et d'autres questions liées au développement des télécommunications, ainsi que les efforts qu'il déploie pour promouvoir le partage des connaissances et le renforcement des capacités, contribuant ainsi à l'autonomisation des personnes et des communautés, afin de tirer parti des possibilités qu'offre l'économie numérique. En tant que réseau international d'organisations de la société civile fondé en 1990, l'APC a pour ambition d'aider à bâtir un monde dans lequel tout un chacun bénéficiera d'un accès facile et financièrement abordable, sur un pied d'égalité, au potentiel créatif des TIC pour améliorer son quotidien et édifier des sociétés plus démocratiques et égalitaires.

Le Secteur du développement des télécommunications de l'UIT, dans le cadre de son programme d'inclusion numérique et en collaboration avec le Bureau régional pour les Amériques, met en œuvre des programmes de renforcement des capacités sur mesure depuis 2005, en vue de renforcer les capacités en matière de TIC des peuples autochtones. Ces programmes ont été élaborés sur la base de la la Résolution 46 de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) tenue en 2017 à Buenos Aires. Aux termes de cette Résolution, la CMDT a reconnu "la nécessité de continuer de promouvoir la formation de techniciens issus des peuples autochtones fondée sur leurs pratiques culturelles et sur des programmes d'innovation technologique, tout en garantissant la mise à disposition de ressources et de fréquences pour favoriser le développement et la durabilité des réseaux de télécommunication/TIC exploités par les peuples autochtones".

Le programme pour l'Amérique latine, lancé à l'initiative du Bureau régional pour les Amériques et du service du BDT (UIT) chargé de l'inclusion numérique, en collaboration avec des organisations de la société civile de cette région, a été couronné de succès précisément parce qu'il est axé sur les besoins de formation et les modes d'apprentissage des communautés. De même, les participants au programme sont des responsables de la communication et des dirigeants sur leur territoire, ce qui signifie que la formation est suivie non seulement par des personnes, mais aussi par des organisations, et que les effets se font directement sentir au sein des communautés où ces solutions d'accès local et de médias communautaires sont mises en œuvre.

Les trois éditions de ce programme mixte mis en œuvre depuis 2019 ont permis de constituer un réseau solide de plus de 100 responsables de projets de communication communautaire dans 15 pays, qui font directement profiter leurs communautés des projets qu'ils conçoivent et qui peuvent dispenser une formation à de nouveaux responsables de la communication dans leur région. Il convient de noter que 45% des diplômés sont des femmes et que les participants sont âgés de 18 à 72 ans.

En reproduisant le modèle composé de cinq modules en ligne et d'un stage intensif en présentiel en Afrique, il sera possible:

– de renforcer les capacités techniques, organisationnelles, économiques et sociales des populations des communautés autochtones ou rurales d'Afrique en vue de l'élaboration de projets de télécommunication et de communication à l'échelon local;

– de constituer un réseau de "champions", au sein des communautés et de diverses parties prenantes, pouvant œuvrer au niveau national à la mise en place de stratégies de connectivité ayant des résultats concrets dans le quotidien des personnes qui ne sont pas encore connectées;

– de créer des communautés de pratique entre les personnes, organisations et communautés qui accompagnent le développement de leurs projets de communication et de télécommunication au niveau local;

– de mettre sur pied un comité consultatif régional composé d'experts qui, en plus de fournir des conseils dans le cadre de ce programme de formation, pourra susciter des mesures collectives pour répondre aux besoins de formation et de mise en œuvre de projets de télécommunication et de communication au niveau local dans les communautés rurales ou marginalisées;

– de mettre en place des environnements propices en renforçant les relations entre les différentes parties prenantes pour répondre aux besoins de communication des communautés rurales ou autochtones aux niveaux national et régional.

Ce programme viendra s'ajouter aux différentes mesures prises actuellement, par l'UIT et par des organisations de la société civile et des régulateurs dans les zones isolées ou à faible revenu de la région. Nous proposons que la promotion du programme soit assurée par le Bureau régional pour l'Afrique et le service du BDT (UIT) chargé de l'inclusion numérique, en collaboration avec les gouvernements et les organisations de la société civile de la région.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_